

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 22

Pour: 22

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Contre: 0

Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 18 décembre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le DIX HUIT DÉCEMBRE à quinze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), JP.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B.BOSC (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), MA.ÉDO (CdC Grand Orb), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), N.ÉTIENNE (CdC Les Avant-Monts), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), MP.PONS (Conseil Départemental), S.QUÉROL (CdC Du Minervois au Caroux), C.REBOUL (Conseil Départemental), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), L.SALLES (CdC Grand Orb).

Excusés :

G.BARO (CdC Les Avant-Monts), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), Y.CASSILLI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), JL.FALIP (Conseil Départemental) représenté par J.ARCAS, A.IMBERT (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental) représenté par MP.PONS, C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

L.ABADIE (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), S.BRISA (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), M.PIMENTA (PAYS HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 15 heures, le quorum étant atteint.

2018-18-12-01 Procès verbal du 4 décembre 2018, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 4 décembre 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2018-18-12-02 Adoption du budget 2019, rapport présenté par Jean Arcas : le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2019 en nomenclature M14 pour un montant de 3 692 804 € dont 2 168 076 € en section fonctionnement et 1 524 728 € en section investissement.

2018-18-12-03 Appel à contribution statutaire auprès du Conseil départemental, rapport présenté par Jean Arcas : le Conseil départemental, membre du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles va voter la contribution statutaire

lors de la session du budget primitif 2019. L'ensemble de l'assemblée autorise le Président à solliciter auprès du Département le règlement de cette contribution pour un montant de 422 480 €.

2018-18-12-04 Montant et modalités de versement des participations 2019 des membres du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2019, le montant des participations des communautés de communes à 4 € par habitant au titre de la participation statutaire ce qui représente 368 544 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat Mixte, le règlement unique des communautés de communes interviendra avant le 15 Février 2018, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités des participations.

2018-18-12-05 Montant et modalités de versement des participations 2019 des membres du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au titre du Programme d'Intérêt Général (PIG), rapport présenté par Marie-Aline Édo : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2019, le montant des participations des communautés de communes à 1 € par habitant au titre de l'accompagnement et du suivi du Programme d'Intérêt Général PIG « Habiter au Pays » ce qui représente 92 136 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat mixte, le règlement unique des communautés de communes interviendra avant le 15 Février, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités.

2018-18-12-06 Habitat : Programme d'Intérêt Général, suivi animation 2019, rapport présenté par Marie-Aline Édo : le rapport reprecise les objectifs du Programme d'intérêt général en termes de réhabilitation de logements, celui-ci est proposé à 162 réhabilitations pour 1 764 652 €. Le suivi animation sera poursuivi en régie. Le coût de l'opération s'élève à 386 400 €, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités : ANAH part fixe pour 90 573 €, ANAH part variable pour 55 044 €, Conseil départemental pour 110 000 €, le reste étant porté en autofinancement pour 130 783 €. Le comité syndical valide à l'unanimité les objectifs du programme d'intérêt général et la demande de subvention du suivi-animation.

2018-18-12-07 Espace Info Énergie 2019, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : l'Espace Info Énergie (EIE) du Pays Haut Languedoc et Vignobles assure depuis 2008 des missions de conseils personnalisés sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ainsi que des opérations d'information et de sensibilisation. L'assemblée valide la poursuite de l'opération de 60 000 € ainsi que le plan de financement pour lequel les cofinancements sont sollicités : FEDER à hauteur de 18 653,00 €, ADEME à hauteur de 31 000 €, Conseil départemental pour 5 000 €, l'autofinancement est de 5 347,00 €.

2018-18-12-08 Habitat « Colorons le Pays » 2019, rapport présenté par Marie-Aline Édo : le comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention pour la mise en œuvre de l'opération façades « Colorons le Pays » auprès du département de l'Hérault pour un montant de 50 000 €.

2018-18-12-09 Avenant Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles : le Contrat Local de Santé s'est terminé en 2017 ; depuis dans le cadre du projet régional de santé, le Contrat Local de Santé 2 se construit avec les partenaires. L'avenant pose le cadre de la continuité ; il est proposé de prolonger l'avenant jusqu'au 30 juin 2019. L'assemblée valide le rapport à l'unanimité.

2018-18-12-10 Appel à projets sport santé en milieu rural, rapport présenté par Luc Salles : un appel à projets de la Fondation de France intitulé « sport et santé en milieu rural » vient de sortir. Croisant les missions développés sur le territoire, le Pays se propose d'apporter un soutien d'ingénierie aux professionnels de la MSP des hauts cantons situées sur le pôle de pleine nature qui pourraient bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de cet appel à projets. Le comité syndical valide le principe de déposer une candidature.

2018-18-12-11 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : porté à connaissance sur l'état d'avancement de la démarche, rapport présenté par Jean Arcas : le président présente les étapes qui ont permis à l'opération grand site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » de valider le document-cadre en comité de pilotage ce 18 décembre au matin à Cessero. Le comité syndical félicite Sylvain Brisa, chargé de mission de l'OGS pour la qualité du travail. Le comité syndical prend acte de l'état d'avancement de la démarche et autorise, à l'unanimité, à poursuivre le travail d'information en direction des communes et des communautés de communes pour présenter le document-cadre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.